

Armoiries, emblèmes et blasons dans votre communauté.

Buts :

- Apprendre et reconnaître la présence des « Blasons », insignes et badges dans votre communauté ; apprendre également comment un organisme ou un individu obtient un blason de **l’Autorité héraldique du Canada**.
- Améliorer votre sens de la recherche et vos talents de communicateur.

Première étape.

Recherche d’un emblème et blason et comment vous pouvez trouver des individus ou des organisations qui en possèdent dans votre communauté. Il y a sûrement plusieurs personnes ou groupes qui en ont et il est possible d’en prendre connaissance par :

-Le bouche à oreille : un professeur, un collègue ou un parent peut en connaître.

-En utilisant votre sens de l’observation : un club quelconque, une organisation gouvernementale ou même des individus peuvent en afficher à l’occasion sur leurs demeures, des édifices ou lieux de travail.

-En vous renseignant en ligne : vous pouvez accéder via internet à **l’Autorité héraldique du Canada** qui vous donne accès à tous ceux et celles ayant récemment fait une demande et obtenu des armoiries ou un blason et cette information est aussi disponible dans « La Gazette du Canada » (une publication officielle du Gouvernement du Canada) disponible sans frais **en ligne**.

Deuxième étape.

La sélection. Comment choisir le motif qui sera l’emblème pour votre projet.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles vous pourriez choisir un motif particulier pour la réalisation de votre emblème. Cela pourrait être une raison :

D’affinités personnelles : ce peut être par exemple un ami, un parent ou un endroit (Hôtel de Ville, Église, édifice à bureaux) dans votre voisinage que vous voyez souvent et qui affiche un motif, un emblème quelconque ayant un rapport avec l’idée que vous voulez exprimer. Cela pourrait être un point de départ **utile et pratique !**

D’intérêts particuliers : vous êtes peut-être un Cadet enthousiaste, un astronome amateur, un membre de l’équipe de soccer de votre communauté, un bénévole. Plusieurs organisations possèdent sans doute un insigne ou un emblème quelconque qui pourront vous intéresser.

Esthétique : Peut-être lors de vos recherches avez-vous trouvé un dessin qui vous a impressionné par son style, par ses couleurs. C’est peut-être là le point de départ de votre

réalisation à vous. *L'esthétique faisant référence ici au design « âAS », à l'architecture et d'autres formes d'art tel la musique ou la peinture.*

Accès à l'information : avant de faire votre choix final vous devez cependant vous assurer de demander l'aide et l'assistance de personnes ayant des blasons, emblèmes ou insignes. Ils pourront sans doute vous aider et vous renseigner de telle sorte que votre projet se concrétisera. Vos parents, professeurs peuvent vous aider en vous renseignant sur la façon appropriée de prendre contact via une lettre, un courriel ou par téléphone. Si vous n'avez pas encore 16 ans vous ne devriez rien faire sans en aviser vos parents.

Troisième étape.

Trouver des informations à propos des emblèmes ou motifs choisis pour la réalisation de votre blason. Il vous faut maintenant savoir quelle sera la personne qui vous donnera des renseignements supplémentaires sur le motif ou dessin qui a obtenu votre faveur. Ce peut être la secrétaire du maire, un professeur ou encore un représentant de l'ordre : un policier ou un pompier ! N'oubliez pas que de telles recherches peuvent être longues et difficiles. Ce n'est pas comme une émission de télévision où tout est dit en 30 ou 60 minutes. Il se peut que vous soyez obligé de suivre plusieurs pistes à la fois. Vos sources d'informations peuvent aussi être non-disponibles au moment où vous voulez les rencontrer ... Vous pouvez aussi en arriver à la conclusion que vous n'avez pas fait le bon choix et qu'il vous faut chercher un autre emblème, un autre motif. Ces embûches peuvent s'avérer une source de frustration, mais dans la réalité de tous les jours de telles choses surviennent souvent et cela fait partie de la vie. Vous devez faire preuve de persévérance et surmonter les obstacles un à un pour atteindre votre but.

Vous pouvez aussi vous poser quelques questions à propos de votre choix d'emblème pour un individu ou un organisme tels que :

- Pour quelles raisons particulières ai-je fait ce choix ? Si j'en avais bien discuté auparavant est-ce que j'en serai à ce stade ? Qu'est-ce qui fait que j'en suis rendu à devoir envisager un changement ?
- Avez-vous demandé à l'**Autorité héraldique du Canada** d'inclure certains éléments dans votre blason ? Ou bien avez-vous confié le tout au héraut avec qui vous avez transigé ?
- Combien d'ébauches ont été nécessaires pour mener à terme le projet ? Est-ce qu'il y a eu plusieurs changements apportés depuis le premier essai ?
- Combien de temps a été nécessaire pour finaliser votre projet ? Vous a-t-on accordé votre soumission originale ?
- Avez-vous organisé une levée de fonds ou sollicité des dons afin de payer pour votre projet ?
- Comment avez-vous fait connaître votre réalisation auprès de vos parents et amis ? Avez-vous organisé une rencontre spéciale ?

-Avez-vous montré votre blason de façon particulière soit dans une vitrine, une fenêtre, salle familiale, bureau etc... ?

-Avec du recul, êtes-vous entièrement satisfait de l'emblème que vous avez maintenant et est-ce que cela a comblé vos attentes ?

Vous voudrez aussi sans doute photographier vos armoiries, en incluant toutes les étapes de leur réalisation et les premiers essais incluant le résultat final et l'utilisation que vous en ferez au sein de votre organisme ou des personnes de votre groupe qui l'utiliseront à leur tour.

Quatrième étape.

Comment faire un compte-rendu du résultat de vos recherches et rendre le tout plus convivial aux yeux de vos confrères et professeurs.

Selon la consigne que vous aurez reçue de votre professeur vous devrez faire un rapport détaillé de vos recherches soit par un compte-rendu écrit, un diaporama, une présentation power-point, un vidéo, un enregistrement sonore ou encore une combinaison d'un ou de plusieurs de ces éléments.

Décidez de l'ordre dans lequel vous ferez votre présentation pour que ce soit une suite logique en commençant par une introduction claire et précise de votre sujet, suivi d'un développement de votre idée majeure et des points principaux de votre présentation ; le tout suivi d'une conclusion qui englobe les aspects que vous aurez abordé et qui résumant vos idées et vos opinions.

Rappelez-vous que si vous avez acquis des connaissances au sujet de l'héraldique il n'en va pas de même pour la majeure partie de votre auditoire. Il sera donc à propos d'en faire une petite introduction au début de votre exposé.

Même si votre professeur vous a demandé une version écrite de votre travail en vous donnant un nombre de mots ou de pages déterminés, votre présentation orale devra se faire en vous en référant aux deux règles d'or d'une bonne communication orale :

-Peu c'est mieux ! Il ne faut pas nécessairement chercher à donner trop de détails à propos de notre travail à notre auditoire et s'en tenir aux grandes lignes et points principaux. Vos collègues vous poseront des questions à propos de ce qui les intéresse s'ils veulent en savoir davantage.

-Communiquez sans lire ! Votre présentation en sera d'autant plus conviviale et intéressante si vous évitez de lire textuellement sur vos feuilles et gardez un contact visuel avec votre auditoire en tâchant le plus possible de communiquer votre sujet choisi avec enthousiasme. La confiance viendra avec la pratique et si vous connaissez à fond votre sujet il vous sera d'autant plus facile d'en parler pour le rendre encore plus intéressant !